ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1958

CENTRE DE LA REFORME REPUBLICAINE

Electrices, Electeurs,

Une seconde fois, de Gaulle a sauvé la République. Mais avec lui il faut la défendre et la reconstruire. La guerre civile, le fascisme, la « démocratie populaire » sont encore menaçants.

La IVᵉ République s'est montrée également infidèle aux deux principes fondamentaux d'une démocratie vraie : liberté des citoyens, autorité de l'Etat.

Refondre les institutions, les structures, rompre avec les pratiques qui ont paralysé, discrédité, anéanti le pouvoir républicain, voilà notre premier devoir.

Une révolution démocratique nous appelle. Ses tâches sont immenses.

Afin de les accomplir, le Centre de la Réforme Républicaine,

— Contre les coalitions d'intérêts et les alliances électorales éphémères ;

— Contre ceux qui s'opposeront demain à la politique libérale entreprise, **parce qu'ils l'ont toujours fait ;**

a regroupé, au-dessus des partis politiques, ceux qui, depuis dix-huit ans, ont donné la preuve de leur fidélité à de Gaulle et à la République.

Ce regroupement s'est réalisé avant tout sur une attitude morale : le refus de la défaite et de l'abaissement, le sens de la fierté et de l'honneur.

Il s'est opéré aussi en fonction des objectifs présents et à venir communs à tous ses membres et qui constituent le contrat politique qui les lie :

1. Veiller au fonctionnement démocratique des Institutions nouvelles.

2. Restaurer l'autorité de l'Etat républicain dans tous les domaines.

3. Défendre les libertés fondamentales individuelles et collectives, notamment le droit à l'opposition s'exerçant dans le cadre des règles démocratiques.

4. Transformer la condition des travailleurs par une répartition toujours plus équitable des ressources de la Nation, la construction accélérée de logements et l'assurance du plein emploi.

5. Créer en France les conditions d'une économie moderne par la réforme profonde des circuits de production et de distribution, le développement de la Recherche scientifique et technique, l'amélioration de la formation professionnelle.

6. Par le jeu des investissements et du crédit favoriser l'expansion économique à laquelle l'agriculture doit être associée. Prendre d'urgence les mesures permettant à l'économie française d'être confrontée dans des conditions équitables avec ses partenaires du Marché Commun.

7. Afin de mettre un terme à la guerre, accélérer l'évolution amorcée en Algérie. Dans l'ordre économique et social, appliquer sans tarder les mesures annoncées à Constantine par le Général de Gaulle. Dans l'ordre politique, reconnaître solennellement la personnalité de l'Algérie et sa solidarité avec la France.

8. Dans le respect de l'égalité des droits renforcer les liens de toute nature, notamment économiques et culturels, entre les peuples membres de la Communauté France-Outre-Mer.

9. Offrir aux Etats naguère liés à la France et aujourd'hui indépendants leur entrée dans l'Association des Etats libres, prévue à l'article 88 de la Constitution.

10. Afin de redonner à l'Europe dans les affaires mondiales et notamment au sein de l'Alliance Atlantique l'influence qu'elle eut dans le passé et dont sa division la prive, poursuivre l'effort d'unification européenne.

A cet effet, veiller à l'application stricte des traités européens, tendre à la création d'institutions politiques européennes de caractère fédéral et promouvoir l'ensemble eurafricain.

11. Afin de permettre au monde libre de faire face aux entreprises de la guerre froide là où elle lui est imposée, créer l'organisation permettant d'harmoniser en tout lieu l'attitude des pays occidentaux dans le domaine politique et économique.

12. Afin de détendre le climat international et de concourir à la Paix, intensifier les échanges Est-Ouest et poursuivre les efforts en vue du désarmement international contrôlé.

S'efforcer d'organiser sur le plan mondial l'aide aux pays sous-développés pour que la solidarité humaine universelle remplace la dangereuse surenchère à laquelle ces pays sont soumis.

Roland CAZENAVE

Conseil juridique
Docteur en droit
Président du Comité de Libération de Lourdes
Médaille de la Résistance

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Marie-Thérèse MAUMUS

Professeur de Cours Complémentaire

Tarbes. — Imprimerie Tarbaise